



Luxembourg, le 12/06/2023

## LA MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DU CLIMAT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Vu le règlement (UE) N° 528/2012 du Parlement Européen et du Conseil du 22 mai 2012 concernant la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides ;

Vu la loi modifiée du 4 septembre 2015 relative aux produits biocides ;

Vu l'autorisation simplifiée EU-0030007-0000 dans l'Etat membre de référence Lettonie du 29/11/2022 relative au produit biocide dénommé « Blue Wonder Disinfect cleaning wipes » ;

Conformément au rapport d'évaluation et au résumé des caractéristiques du produit biocide y relatifs ;

Vu la procédure de notification en vertu de l'article 27 concernant le produit biocide dénommé « Blue Wonder Disinfect cleaning wipes », présentée le 06/06/2023 par Salvenco SAS Avenue Pierre Mendès-France, Z.A. Hellieule 4 F-88100 Saint-Dié-des-Vosges, France, sous le N° de procédure BC-YE086668-12 (titulaire : HG International B.V., P.J. Oudweg 41, NL-1314 CJ Almere, Pays-Bas) ;

### Arrête :

**Art. 1<sup>er</sup>** – La notification du produit biocide « Blue Wonder Disinfect cleaning wipes » est acceptée conformément au dossier produit à l'appui de la demande de notification en vertu de l'article 27. Ce dossier fait partie intégrante de la présente décision.

La notification porte le N° 176/23/L-000 (R4BP asset LU-0031075-0000).

**Le numéro d'autorisation à mentionner sur l'étiquette du produit biocide en vertu de l'article 69 du règlement (UE) N° 528/2012 est le numéro EU-0030007-0000.**

**Art.2** – La période de validité de la notification N° 176/23/L-000 prend fin le 18/01/2028.

**Art.3** – La mise sur le marché et l'utilisation du produit sont soumises aux conditions et restrictions énoncées par le résumé des caractéristiques du produit annexé, qui fait partie intégrante de la présente notification.

La classification, l'étiquetage et, s'il y a lieu, la notice explicative doivent répondre aux exigences de l'article 69 du règlement 528/2012<sup>1</sup>. **Les langues officielles éligibles sont les langues allemande ou française.** L'étiquetage, l'emballage et, s'il y a lieu, la notice explicative doivent en particulier porter les mentions figurant au résumé des caractéristiques du produit annexé.

**Art.4** – Le responsable de la mise à disposition sur le marché effectue la déclaration des données pertinentes au Centre Antipoisons<sup>2</sup> préalablement à la mise à disposition du produit sur le marché et conformément aux instructions jointes en annexe.

Les appelants à partir du Luxembourg peuvent joindre le Centre Antipoisons 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 sous le numéro de téléphone (+352) 8002 5500. Ce numéro doit normalement aussi apparaître sous la section 1.4 « Numéro de téléphone d'appel d'urgence » de la fiche de données de sécurité du produit.

**Information :** Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2015, aucun produit biocide ne peut être mis à disposition sur le marché européen si le fabricant ou l'importateur de chaque substance active contenue dans le produit ou, le cas échéant, l'importateur du produit biocide, n'est inscrit sur la liste visée à l'article 95 du Règlement UE n° 528/2012. Cette disposition est également applicable aux substances actives biocides inscrites à la catégorie 6 de l'annexe I du règlement (UE) 528/2012.

La présente décision est susceptible d'un **recours en réformation devant le tribunal administratif**. Le délai de recours est de 40 jours à partir de la notification de la présente décision. Le recours est à former par requête signée d'un avocat à la Cour (inscrit à la liste I ou V des tableaux dressés par le conseil de l'Ordre des avocats).

Dans le même délai, vous pouvez adresser un **recours gracieux** par écrit à la **Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable**. Dans ce cas, le délai pour introduire le recours en réformation devant le tribunal administratif est suspendu. Si dans les 3 mois à compter de l'introduction du recours gracieux une nouvelle décision intervient ou si aucune décision n'intervient, un nouveau délai de 40 jours pour introduire le recours en réformation devant le tribunal administratif commence à courir.

Vous pouvez également introduire une **réclamation auprès du Médiateur - Ombudsman**. Veuillez noter que cette réclamation n'interrompt ni ne suspend les délais légaux des recours gracieux et contentieux. Le Médiateur - Ombudsman ne peut pas modifier la décision prise, mais peut intervenir auprès de l'autorité compétente afin d'essayer de trouver un arrangement.

---

<sup>1</sup> Règlement (UE) N° 528/2012 du Parlement Européen et du Conseil du 22 mai 2012 concernant la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides

<sup>2</sup> Selon l'article 73 du règlement (UE) N° 528/2012, l'article 45 du règlement (CE) N° 1272/2008<sup>2</sup> s'applique aux produits qui tombent sous l'égide du règlement (UE) N° 528/2012. Au Luxembourg, la mise en œuvre du susdit article 45 est une compétence du Ministère de la Santé. Ce dernier a confié l'exécution des tâches découlant de l'article 45 au *Centre Antipoisons de Bruxelles* par le biais d'une convention.

Pour plus d'informations concernant vos droits en matière de recours, il vous est loisible de consulter la rubrique « Recours contre un acte administratif » sur le site ci-après : <https://guichet.public.lu/fr.html>

Pour la Ministre de l'Environnement, du Climat et  
du Développement durable



Marianne MOUSEL  
Premier Conseiller de Gouvernement

Annexe(s) :

- 1) résumé des caractéristiques d'un produit biocide
- 2) instructions pour la déclaration auprès du Centre Antipoisons

Blue Wonder Disinfect cleaning wipes , 176/23/L-000
---

° 176/23/L-000, Case in 2023: BC-YE086668-12, SN-NOT Notification for placing on the market - simplified procedure.
---





Annexe à de notification N° 176/23/L-000  
- VERSION DU 12/06/2023 -

RESUME DES CARACTERISTIQUES D'UN PRODUIT BIOCIDÉ

Nom(s) : Blue Wonder Disinfect cleaning wipes

Blue Wonder disinfect & cleaning wipes, Blue Wonder disinfect cleaning wipes, Blue Wonder lingettes désinfectantes & nettoyantes, Blue Wonder lingettes nettoyantes désinfectantes, HG disinfect & cleaning wipes, HG disinfect cleaning wipes, HG lingettes désinfectantes & nettoyantes, HG Lingettes nettoyantes désinfectantes

Type de produit(s) : 2, 4

N° de notification : 176/23/L-000

R4BP Asset number : LU-0031075-0000

1.	Informations administratives.....	3
1.1.	Noms commerciaux du produit.....	3
1.2.	Détenteur de la notification.....	3
1.3.	Fabricant(s) du produit.....	3
1.4.	Fabricant(s) de la substance active.....	4
2.	Composition et formulation du produit.....	5
2.1.	Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit.....	5
2.2.	Type de formulation.....	5
3.	Mentions de danger et conseils de prudence.....	5
4.	Utilisation(s) autorisée(s).....	5
4.1.	Descriptions de l'utilisation N°1.....	5
4.1.1.	Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 1.....	6
4.1.2.	Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 1 :.....	6
4.1.3.	Si spécifique à l'utilisation N° 1: Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement.....	6
4.1.4.	Si spécifique à l'utilisation N° 1: Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage.....	6
4.1.5.	Si spécifique à l'utilisation N° 1: Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales.....	6
4.2.	Descriptions de l'utilisation N°2.....	7
4.2.1.	Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 2.....	7
4.2.2.	Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 2 :.....	7
4.2.3.	Si spécifique à l'utilisation N° 2: Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement.....	8
4.2.4.	Si spécifique à l'utilisation N° 2: Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage.....	8
4.2.5.	Si spécifique à l'utilisation N° 2: Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales.....	8

5.	Instructions d'utilisation générales.....	8
5.1.	Consignes d'utilisation.....	8
5.2.	Mesures de gestion des risques .....	8
5.3.	Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement.....	8
5.4.	Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage.	9
5.5.	Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales.....	9
6.	Autres informations .....	9

## 1. Informations administratives

### 1.1. Noms commerciaux du produit

#### **Blue Wonder Disinfect cleaning wipes**

Blue Wonder disinfect & cleaning wipes, Blue Wonder disinfect cleaning wipes, Blue Wonder lingettes désinfectantes & nettoyantes, Blue Wonder lingettes nettoyantes désinfectantes, HG disinfect & cleaning wipes, HG disinfect cleaning wipes, HG lingettes désinfectantes & nettoyantes, HG Lingettes nettoyantes désinfectantes

### 1.2. Détenteur de la notification

Nom et adresse du détenteur	<b>HG International B.V.</b> <b>P.J. Oudweg 41</b> <b>NL-1314 CJ Almere</b> <b>Pays-Bas</b>
Numéro de notification	<b>176/23/L-000</b>
R4BP Asset number	LU-0031075-0000
Date de la notification	12/06/2023
Date d'expiration de la notification	<b>18/01/2028</b>

### 1.3. Fabricant(s) du produit

Nom(s) et adresse(s) du fabricant	S.C. ROMTEC EUROPA S.R.L. Șoseaua Iași – Hlincea nr.53 700682 IASI Roumanie
Adresse(s) du site de production	S.C. ROMTEC EUROPA S.R.L. Șoseaua Iași – Hlincea nr.53 700682 IASI Roumanie
Nom(s) et adresse(s) du fabricant	Laboratoire Naturel SA Route Suisse 8A CH-1163 Etoy Suisse
Adresse(s) du site de production	Laboratoire Naturel SA Route Suisse 8A CH-1163 Etoy Suisse
Nom(s) et adresse(s) du fabricant	Innovate GmbH Gewerbegebietsstraße 30 D-06618 Schönburg Allemagne
Adresse(s) du site de production	Innovate GmbH Gewerbegebietsstraße 30

	D-06618 Schönburg Allemagne
Nom(s) et adresse(s) du fabricant	Incare Wet wipes Keizersveld 99 5803 AP Venray Pays-Bas
Adresse(s) du site de production	Incare Wet wipes Keizersveld 99 5803 AP Venray Pays-Bas
Nom(s) et adresse(s) du fabricant	Neva Global Grup SAN. Ic ve Dis Tic. AS. Akçaburgaz Mahallesi 137. Sk. No: 14/1 34522 Istanbul Turkey
Adresse(s) du site de production	Neva Global Grup SAN. Ic ve Dis Tic. AS. Akçaburgaz Mahallesi 137. Sk. No: 14/1 34522 Istanbul Turkey
Nom(s) et adresse(s) du fabricant	EUROWIPES 2 Rue du Grand Champ F-28400 NOGENT-LE-ROTRON France
Adresse(s) du site de production	EUROWIPES 2 Rue du Grand Champ F-28400 NOGENT-LE-ROTRON France

#### 1.4. Fabricant(s) de la substance active

Substance active	acide lactique (CAS: 50-21-5)
Nom et adresse du fabricant	Jungbunzlauer SA Z.I. Portuaire, BP 32 F-67390 Marckolsheim France
Adresse(s) du site de production	Jungbunzlauer AG St. Alban-Vorstadt 90 CH-4002 Basel Suisse



## 2. Composition et formulation du produit

### 2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit

Nom	Nom IUPAC	CAS / EC	Teneur
<b>Substances actives</b>			
acide lactique	lactic acid	50-21-5 200-018-0	1.76 % m/m

### 2.2. Type de formulation

Lingettes imprégnées prêtes à l'emploi

## 3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mentions de danger	/
Conseils de prudence	
Note	

## 4. Utilisation(s) autorisée(s)

### 4.1. Descriptions de l'utilisation N°1

Tableau 1: Lingettes désinfectantes pour les surfaces dures non poreuses sans contact direct avec alimentation humaine et animale

Type de produit	PT2-Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
Le cas échéant, description détaillée de l'utilisation autorisée	Lingettes nettoyantes désinfectantes prêtes à l'emploi pour toutes les surfaces dures lavables et non poreuses avec une activité bactéricide, levuricide et virucide, uniquement contre les virus enveloppés, en milieu domestique, institutionnel, médical et industriel.
Organismes cibles (si pertinent, inclure le stade de développement)	Bactéries Levures Virus, Virus enveloppés
Domaine d'utilisation	Intérieur et extérieur.

Méthode d'application	Sortir une lingette prête à l'emploi et l'appliquer sur toute la surface à désinfecter jusqu'à la mouiller complètement. Laisser agir au moins 5 minutes. Laisser sécher à l'air libre.
Dose prescrite et fréquence d'application	Assurer un mouillage complet des surfaces. Appliquer une fois et répéter si nécessaire.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Grand public (non-professionnel), utilisateur professionnel et utilisateur industriel.
Emballage(s)	<p><i>Fibres lingettes : 100% Polyester, lyocell, viscose, viscose/Polyester, pulp (cellulose), pulp (cellulose)/Polyester ou PP</i></p> <p><i>Taille lingettes: de 50*50 mm à 400*400 mm</i></p> <p>°Sachet Unidose en PAP/PE/ALU/PE - 1 lingette.</p> <p>°Flow pack en PET/PE, PET/PE-EVOH-PE, PA/PE-EVOH-PE, PE avec fermeture (PP or PE lid) ou avec étiquette refermable (PE or PE/PET) - 20 - 100 lingettes.</p> <p>°Bidon/Seau en HDPE ou PP avec fermeture en PP ou PET ou PE - 80 - 500 lingettes.</p> <p>°Sac en PA/PE-EVOH-PE ou PA-ALU-OPA-PE - 80 - 500 lingettes.</p>

4.1.1. Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 1

-

4.1.2. Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 1 :

-

4.1.3. Si spécifique à l'utilisation N° 1: Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.1.4. Si spécifique à l'utilisation N° 1: Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.1.5. Si spécifique à l'utilisation N° 1: Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales

-

## 4.2. Descriptions de l'utilisation N°2

Tableau 2: Lingettes désinfectantes pour les surfaces dures non poreuses en contact avec l'alimentation humaine et animale

Type de produit	PT4-Désinfectants pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Le cas échéant, description détaillée de l'utilisation autorisée	Lingettes nettoyantes désinfectantes prêtes à l'emploi pour toutes les surfaces dures lavables et non poreuses avec une activité bactéricide, levuricide et virucide uniquement contre les virus enveloppés en milieu domestique, institutionnel, médical et industriel.
Organismes cibles (si pertinent, inclure le stade de développement)	Bactéries Levures Virus, Virus enveloppés
Domaine d'utilisation	Intérieur et extérieur.
Méthode d'application	Sortir une lingette prête-à-l'emploi. Mouiller soigneusement toute la surface et laisser agir au moins 5 minutes. Pour le matériel et les surfaces en contact avec des denrées alimentaires, rincer à l'eau et laisser sécher.
Dose prescrite et fréquence d'application	Assurer un mouillage complet des surfaces. Appliquer une fois et répéter si nécessaire.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Grand public (non-professionnel), utilisateur professionnel et utilisateur industriel.
Emballage(s)	Fibres lingettes : 100% Polyester, lyocell, viscose, viscose/Polyester, pulp (cellulose), pulp (cellulose)/Polyester ou PP Taille lingettes: de 50*50 mm à 400*400 mm °Sachet Unidose en PAP/PE/ALU/PE - 1 lingette. °Flow pack en PET/PE, PET/PE-EVOH-PE, PA/PE-EVOH-PE, PE avec fermeture (PP or PE lid) ou avec étiquette refermable (PE or PE/PET) - 20 - 100 lingettes. °Bidon/Seau en HDPE ou PP avec fermeture en PP ou PET ou PE - 80 - 500 lingettes. °Sac en PA/PE-EVOH-PE ou PA-ALU-OPA-PE - 80 - 500 lingettes.

### 4.2.1. Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 2

-

### 4.2.2. Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 2 :

-

4.2.3. Si spécifique à l'utilisation N° 2: Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.2.4. Si spécifique à l'utilisation N° 2: Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.2.5. Si spécifique à l'utilisation N° 2: Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales

-

## 5. Instructions d'utilisation générales

### 5.1. Consignes d'utilisation

Se conformer aux instructions d'utilisation.

TP2: Sortir une lingette prête-à-l'emploi. Mouiller soigneusement toute la surface et laisser agir au moins 5 minutes. Laisser sécher. Appliquer une fois. Répéter si nécessaire. Seules les lingettes humides sont efficaces, ne pas utiliser si elles sont sèches. Fermer soigneusement l'emballage lorsqu'il n'est pas utilisé.

TP4: Sortir une lingette prête-à-l'emploi. Mouiller soigneusement toute la surface et laisser agir au moins 5 minutes. Pour le matériel et les surfaces en contact avec des denrées alimentaires, rincer à l'eau et laisser sécher. Appliquer une fois. Répéter si nécessaire. Seules les lingettes humides sont efficaces, ne pas utiliser si elles sont sèches. Fermer soigneusement l'emballage lorsqu'il n'est pas utilisé.

### 5.2. Mesures de gestion des risques

Se laver les mains après utilisation.

Eviter le contact avec les yeux.

### 5.3. Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Aucun effet indésirable direct ou indirect n'est connu.

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

En cas de contact avec les yeux : retirer les lentilles de contact si l'utilisateur en porte et rincer avec précaution à l'eau propre.

En cas d'ingestion : appeler immédiatement un centre antipoison (Tél. +352 8002 5500) ou un médecin.

En cas de contact cutané : rincer à l'eau pendant plusieurs minutes.

En cas d'inhalation : appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

Mesures pour protéger l'environnement : Ne pas jeter dans les toilettes, ne pas jeter dans l'environnement

#### **5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage**

Éliminer les emballages conformément à la législation nationale (centre de recyclage).

#### **5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales**

Durée de conservation: Les produits peuvent être conservés à température ambiante jusqu'à 24 mois.

Conditions: Stocker à l'abri du froid, du gel et de la chaleur. Tenir hors de portée des enfants et des animaux.

Recommandations d'utilisation: Utiliser dans les 3 mois après ouverture.

#### **6. Autres informations**

-